

État-major I : la préparation à la guerre

Autor(en): **Dénéreáz, Pierre-E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **98 (1953)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-342504>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction: Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint: Major Georges Rapp

Administration: Lt-colonel Ernest Buetiger

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 33, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II. 5209.)

Annonces: Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 12.—; 6 mois Fr. 7.—; 3 mois Fr. 4.—
Etranger: 1 an Fr. 15.—; 6 mois Fr. 8.—; 3 mois Fr. 4.50
Prix du numéro: Fr. 1.50

Etat-Major I :

La préparation à la guerre

Dans le préambule du document établissant en 1945 l'organisation pédagogique, scientifique et culturelle des Nations Unies, connues sous le nom d'UNESCO, il est déclaré que « les guerres commencent dans l'esprit des hommes ». Cela est d'autant plus vrai que les restrictions intellectuelles imposées jadis par la civilisation occidentale à la guerre sont brisées l'une après l'autre. Devant ce phénomène, les armées sont obligées de s'adapter à des conditions de milieu complètement nouvelles. Il faut donc s'efforcer d'envisager les choses et les questions sur lesquelles on a déjà beaucoup réfléchi et dont on a parlé beaucoup, sous un angle différent et nouveau. C'est la raison qui nous incite à exposer ici quelques problèmes posés par la défense nationale, non pris en temps de paix pour la préparation à la guerre.

* * *

La guerre était faite autrefois des exploits des héros ; elle est faite aujourd'hui d'une préparation matérielle énorme puis d'une accumulation de sacrifices individuels presque toujours

anonymes. Pour d'aucuns elle a cessé d'être noble ou ignoble pour devenir *industrielle*. Remarquons que le constant afflux scientifique vivifie le métier militaire, agrandit ses possibilités intellectuelles de conception, celles-ci profitant chaque jour davantage de possibilités matérielles de réalisation grâce aux progrès scientifiques concomitants des sciences appliquées. On parle beaucoup de grandes puissances. C'est la mode d'en réduire le nombre à quatre, à trois et particulièrement à deux. Toute classification de ce genre repose sur la force *industrielle* capable d'être passée en revue : la production de l'acier, du charbon, du pétrole et spécialement la production par tête d'habitant dans les pays à forte population, dépassant cent millions d'hommes.

Différente est la force économique dont les causes sont : le rendement maximum de travail des individus, isolés ou groupés, la consommation par les mêmes individus, dans la proposition la plus favorable à l'activité de leur travail ; enfin l'augmentation de la population, quand elle peut rester proportionnelle à la production et à la consommation. A l'encontre de la force industrielle, elle peut être le fait des petites nations et donner à celles-ci une puissance militaire relative conforme aux buts stratégiques visés.

* * *

Il ne faut jamais craindre de parler de stratégie, car la stratégie n'est pas une conspiration mystérieuse des militaires, mais une réalité générale de la vie nationale qui intéresse chaque citoyen. Elle se pratique en effet non point à l'échelon du commandement militaire, mais à l'échelon gouvernemental où se prépare l'échiquier stratégique par la politique de défense nationale. Dans la conjoncture actuelle, la prudence ne saurait suffire, pas plus que le patriotisme. S'il est un point sur lequel tout le monde est d'accord, c'est certainement sur la nécessité d'une préparation minutieuse de la guerre, d'une mobilisation totale de la nation du point de vue commercial, industriel et

financier autant que militaire, de la constitution du matériel, de l'armement et des approvisionnements nécessaires. Cela en fonction d'un seul critère : celui de notre *défense*. Car nous n'avons encore aucune raison d'espérer qu'une situation compromise au début puisse finir par être rétablie grâce à une offensive victorieuse.

* * *

Notre défense dépassera toujours les seules possibilités de l'armée. En voir uniquement l'aspect militaire, c'est résoudre le problème de notre défense contre une invasion terrestre ou aéro-terrestre. Il en est deux autres que nous ne saurions passer sous silence :

- faire échec à la guerre par une saine politique extérieure et intérieure *neutralisant* le jeu combiné de la propagande, de la pression politique et des forces clandestines ; l'invasion masquée, forme de la conquête sans conflit, peut aisément conduire à la guerre ;
- organiser la défense contre les conditions de la guerre moderne, c'est-à-dire réduire la vulnérabilité nationale. Maintenant que l'aviation élargit à la surface entière du territoire les dangers jusqu'ici réservés au champ de bataille, la sécurité d'un pays dépend autant du degré de sa vulnérabilité que du développement de ses forces. La préparation à la guerre est donc politique, militaire et... civile, et c'est dans cet ordre que nous allons succinctement l'examiner.

* * *

La période actuelle est, à l'instar du XVIII^e siècle, une période de discussion dans tous les domaines. Cela est dû au même phénomène qui se reproduit à deux siècles de distance : une brusque amélioration des moyens, des guerres pénibles, des penseurs déroutés par l'ampleur des problèmes et préférant s'installer dans une confortable position de conformisme et de tradition. Mais si la tradition est un moyen utile pour

maintenir dans l'organisme social un facteur important de continuité et de stabilité, on aurait tort de la concevoir comme une fin puisqu'on supprimerait, par le fait même, cette possibilité d'adaptation des institutions aux conditions changeantes du milieu. Ainsi la politique extérieure n'est jamais stable et immobile, elle évolue constamment. Et si la neutralité en est la maxime fondamentale, rien ne devrait empêcher d'en débattre.

La neutralité est certainement une politique encore possible sous réserve d'une défense tendant à se fortifier plutôt qu'à s'amoinrir. Elle constituerait une politique inconcevable si les tendances à la diminution du budget s'imposaient. Mais fondée sur nos seules ressources, offrira-t-elle toujours des garanties suffisantes ? Le prétendre serait vouloir résoudre une fois pour toutes un problème des plus compliqués. Peut-être serons-nous obligés de chercher dans un lien de société les garanties qui pourraient nous faire défaut ? Cette éventualité, il est tout simplement sage de l'envisager.

Aujourd'hui nous devons et pouvons tenir à notre neutralité. Dans les circonstances actuelles, l'abandonner serait une faute grave. Par elle, nous ne voulons pas qu'un conflit éclatant à l'extérieur de nos frontières entraîne immédiatement des résultats sur notre territoire. Cette attitude d'expectative a des précédents : l'URSS et les USA ont attendu pour entrer en lice les agressions caractérisées du 22 juin et du 7 décembre 1941. Tant il est vrai qu'on ne jette pas de propos délibéré, l'existence de 200 000 ou de 300 000 jeunes gens sur le tapis vert de la politique mondiale. Si nous n'avons pas participé au dernier conflit, ce n'est pas par indécision. Nous étions et voulions rester neutres. D'ailleurs n'est-il pas toujours hautement désirable d'écarter la bataille du territoire national ?

* * *

La neutralité est le refus de se décider *en fait* — tout en ayant son avis — et l'indécision est ce même refus causé par

l'incapacité de faire un choix entre deux thèses contraires. La Suisse a pris position normalement. Dans le domaine spirituel elle n'est pas neutre, ayant opté pour une civilisation à laquelle elle se sent liée. Et elle entend, sur le plan intérieur, faire valoir ses conceptions de la liberté et de l'indépendance des valeurs spirituelles. C'est en consolidant le moral que des barrières efficaces peuvent être opposées aux forces clandestines menaçant notre intégrité nationale. Par le moral, il faut entendre la plus ou moins grande aptitude des membres d'une communauté à se faire tuer pour sauver cette dernière. La vie ne vaut d'être vécue qui se l'on croit à quelque chose pour quoi on n'hésite pas à la donner.

* * *

Ce n'est pas pour revendiquer un privilège que la Suisse se doit de faire reconnaître sa situation spéciale. Nous avons le droit de ne pas être comme les autres et de refuser les charges d'une sécurité collective tant qu'une structure fédérale éprouvée ne sera pas substituée à la situation actuelle de l'Europe. Nous sommes conscients de notre appartenance à un plus vaste ensemble ; mais nous sommes persuadés que la défense de cet ensemble ne peut se fonder que sur l'existence réelle d'armées nationales. Que ces armées nationales soient un jour appelées à coopérer à la victoire commune, c'est poser le problème d'une coalition militaire toujours possible. De ce point de vue, notre neutralité ne doit pas nous interdire de nous placer dans une situation stratégique avantageuse de sorte que, si nous devons nous battre, nous ayons l'espoir de vaincre. Car une armée ne peut se battre sans aucun espoir de ne jamais reprendre l'avantage.

* * *

Dans les maximes de guerre de Napoléon I^{er}, ouvrage paru en 1897, on lit : « l'organisation, l'armement, l'instruction des troupes sont l'œuvre du temps de paix ». Ainsi se trouvent

définis les éléments militaires fondamentaux de la préparation à la guerre, éléments qui se présentent d'une manière différente au regard du but stratégique visé, mais éléments interdépendants puisque c'est l'armement qui groupe les hommes d'une façon déterminée et modifie leur emploi et que c'est l'instruction qui permet de réaliser le plein rendement de l'armement.

Une armée moderne représente une entreprise gigantesque dont l'organisation ne s'improvise pas. Dans une armée telle que la nôtre où l'organisation a été fortement poussée, il faut se garder de précipiter ou d'exagérer son évolution. Pour mieux préparer l'avenir, il est nécessaire de connaître les constantes qui frappent nos institutions militaires ainsi que notre seul théâtre d'opérations. Car il serait vain de prendre pour exemple l'organisation d'armées étrangères, faites pour combattre en qualité de corps expéditionnaires. Deux constantes, à notre avis, dominent le problème à résoudre, qui reste celui de notre défense contre une invasion terrestre : le système de milice et la surface relativement restreinte de notre théâtre d'opérations. Deux constantes dont la synthèse possible autorise l'engagement non seulement tactique mais opératif de l'infanterie à pied, c'est-à-dire de l'arme la plus nombreuse, la moins compliquée et partant la plus économique ; ce qui nous permet d'éviter de créer, a priori ¹, des unités d'armée disposant organiquement d'une puissance de feu incomparable, d'une grande mobilité et d'une capacité offensive supérieure. Mais l'organisation prétendue uniquement défensive d'une armée ne correspond plus à toutes les nécessités qu'impose la guerre. Les matériels « offensifs » les plus modernes et les plus coûteux doivent apparaître sur le champ de bataille pour permettre à l'infanterie de faire face aux circonstances particulières du combat. C'est ce que nous avons nommé les réserves générales d'armes ² dont le jeu est toujours possible pour une armée manœuvrant sur des distances réduites.

¹ *Revue militaire suisse*, N° 7, 1951.

² *Revue militaire suisse*, N° 8, 1952.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les hommes à qui incombait la charge de la préparation à la guerre n'avaient pas à se préoccuper de l'évolution des armements, phénomène lent, dont ils s'empressaient de profiter, mais dont ils pouvaient, malgré son importance, laisser la charge à des spécialistes, artisans d'abord, techniciens militaires et ingénieurs par la suite.

Ils n'avaient pas, non plus, à se préoccuper de faire sentir leur action sur les fabrications de guerre ; celles-ci étaient réservées à des ouvriers confirmés ; elles n'étaient pas susceptibles de conversion ou d'extension rapides permettant d'augmenter brusquement les stocks d'armes. Les quantités d'armes disponibles constituaient donc un élément fort peu variable entre les mains des chefs militaires.

Depuis lors, la situation a considérablement évolué : les progrès techniques et le développement de la puissance et de la souplesse industrielles des nations permettent à celles-ci de développer sans arrêt leur armement et leurs inventions. Ce phénomène de l'accélération du progrès des armements s'accompagne d'un second phénomène : la complexité des recherches et des études, dont les nouveautés techniques sont l'aboutissement, qui s'accroît sans cesse. Pour y faire face, les organes chargés de la préparation à la guerre sont contraints à une *centralisation* absolue des inventions et de l'armement, faisant leur la recherche de nouveaux engins, le choix des matériels et la proposition quantitative des commandes. Leur compétence s'étend donc à toutes les recherches qu'ils dirigent ; à toutes les *fabrifications et constructions* qu'ils décident ; à toutes les *réserves* qu'ils constituent. Cette triple fonction est matérialisée dans les trois grands services suivants :

- le Service technique militaire, recueilleur attentif et méthodique des offres des inventeurs. Il n'est pas de détail si minime en apparence qui n'ait son importance.
- le Service d'acquisition (Beschaffungsdienst) conscient des possibilités de l'industrie privée ainsi que de celles des fabriques et ateliers « fédéraux ».

— le Service de l'intendance (IMG) chargé de l'entretien et de la distribution du matériel de guerre.

Une armée qui ne fournit pas un effort intense pour tenir ses armements à la fois « up to date » et adaptés à ses missions éventuelles est une armée vouée à l'écrasement.

* * *

La troupe est l'élément principal des armées et il n'est pas à craindre que les progrès de l'armement lui enlèvent cette place privilégiée : il faudra toujours du personnel pour servir ou actionner le matériel. Mais il ne suffit pas d'avoir des soldats et des armes, il faut que les premiers *sachent* et *veulent* utiliser les secondes. Ainsi se trouvent posés les deux problèmes conjoints de l'instruction et de l'éducation militaire.

L'instruction militaire donne à l'homme des connaissances. Ces connaissances doivent se réduire à ce qui est essentiel, voire même indispensable à chaque spécialiste — voilà le mot lâché — afin qu'il puisse tenir sa place dans l'unité qui, elle, a le caractère standard que d'aucuns voudraient voir attribuer à l'individu. Cette question de la spécialisation a déjà fait couler beaucoup d'encre. Elle vient d'être reprise par un de nos commandants d'unité d'armée, soucieux de constater « un décalage entre l'introduction de tant d'armes, de notions nouvelles et l'instruction réelle de nos soldats »¹.

Nous devons compter avec l'emploi de la bombe atomique dans une prochaine guerre. La dispersion sera le principal moyen de défense. Nous pouvons donc nous attendre à voir la fin de grosses concentrations de troupes. Il en résultera de plus grandes responsabilités pour les petites formations. La guerre future pourrait bien être une guerre de capitaines.

Seul « *l'emploi commande l'école* ». Cette phrase lapidaire signifie que l'instruction d'une troupe doit être dirigée en vue du genre de combat auquel elle est destinée. En foi de quoi

¹ *Revue militaire suisse*, N° 8/1952, pages 365 et ss.

nous devons donner à l'école de recrues et à l'école d'officiers la préséance au détriment peut-être des nombreux cours que l'on pourrait nommer de *complément*.

L'éducation donne à l'homme des habitudes. La formation du soldat ne diffère pas, dans ses principes de base, de l'éducation nécessaire à n'importe quelle activité s'exerçant dans le cadre social. Elle en est, en quelque sorte, le *prolongement intensifié* puisque la guerre exige de ceux qui la font des prestations physiques et morales dépassant toutes celles que la vie normale peut requérir. Elle implique l'engagement total de l'individu, une obéissance entière aux ordres des chefs, un abandon absolu de ses propres convenances. Mais la guerre reste dominée par le sentiment. On ne saurait s'en étonner puisqu'elle est menée par des hommes. Or l'art militaire se propose des actes tout matériels ; rien ne s'y cantonne dans le domaine de l'idéal ; le sentiment — ou le moral — auquel il faut réserver une large part resterait une quantité négligeable, s'il ne se révélait par une action matérielle absolument énergique. Ce facteur doit tenir la première place dans l'esprit des législateurs.

* * *

Jadis, les conquérants assyriens et mongols pratiquèrent avec une rare maîtrise l'art de la destruction, s'attaquant à la fois aux grandes villes riches et laborieuses qu'ils démolissaient, aux troupeaux qu'ils emmenaient au loin, à la culture qu'ils détruisaient pour des siècles en comblant les digues ou les canaux d'irrigation.

Aujourd'hui, quiconque médite une agression s'assurera naturellement qu'il dispose d'une supériorité telle en effectifs ou en armements, par rapport à celle de son adversaire immédiat, qu'il puisse espérer le vaincre avant l'intervention d'autres puissances. Mais l'idée d'une guerre longue lui répugnera, et l'on peut espérer qu'il renoncera à l'agression, s'il a des raisons de croire qu'il ne l'emportera sur l'adversaire immédiat qu'à

long terme, par suite de l'entrée en jeu d'autres facteurs que la force réelle de celui-ci. Maintenant que l'aviation a élargi à la surface entière du territoire les destructions jusqu'ici limitées au champ de bataille, le plus important de ces facteurs est l'aptitude d'un pays à supporter les bombardements aériens sans être frappé de paralysie. En un sens, la diminution de la vulnérabilité d'un pays devient un des moyens de prévenir l'agression.

* * *

Le danger aérien pourrait bien ne pas être aussi pressant dans la première phase d'un conflit qu'on ne l'imagine d'ordinaire. Mais il risquerait de s'aggraver par la suite et, du commencement à la fin, sa menace serait sans cesse présente. De toute façon, il s'agit d'un risque si évident qu'aucune négligence, aucun retard ne sont admissibles dans l'adoption de toutes les mesures de protection humainement possibles, puisqu'on ne possède pas encore les moyens d'arrêter une expédition aérienne de bombardement. En outre — la défense aérienne ne pouvant se concevoir séparée de la défense terrestre puisqu'on ne peut imaginer une attaque ennemie qui serait exclusivement aérienne — il n'est pas contestable que le moral des soldats qui combattent pour arrêter l'envahisseur sera ébranlé si, tournés vers la troisième dimension, ils sont assurés que l'arrière est livré aux horreurs des bombardements.

* * *

La meilleure parade contre les attaques aériennes consiste à les arrêter à leur source par une action offensive ou de défense indirecte. Pour cela il faut disposer d'une aviation de bombardement ou de représailles. Quant à l'interception au moyen de l'avion de chasse ou de la DCA, nous ne saurions en attendre des résultats décisifs. Il faut donc réaliser dans le temps de paix, sans aggraver par trop les charges fiscales et les servitudes sociales, une organisation de *défense* et de *protection* passives

des populations civiles prête à intervenir, en tout temps, en tout lieu du territoire. Il s'agit là d'un problème civil à résoudre matériellement par les cantons, les communes et même les particuliers en fait les plus directement intéressés, le gouvernement assurant la répartition et la coordination des tâches.

Il est certain que, dans tous les domaines, la *protection*, plus difficile que par le passé, demeure possible dans une large mesure ; mais il faut une vigilance extrême et une adaptation constante des mesures prises. Les mesures préventives de sauvegarde contre les bombardements comportent

- la *dispersion* consistant à déplacer dans un rayon limité les personnes concentrées en un point exposé. Cette dispersion peut être permanente ou quotidienne suivant le genre d'activité des individus. Elle doit faire l'objet d'un plan de dispersion établi en temps de paix. Cette mesure, a priori d'une efficacité certaine, soulève des problèmes très délicats : hébergement, alimentation, soins sanitaires, transport ; et cependant elle s'impose tout particulièrement pour la population dite passive, c'est-à-dire n'étant d'aucune utilité pour la *défense*.
- la *mise à l'abri* consistant en mesures de protection prises sur place (aménagement de caves, abris, tranchées, masques...) Dans ce domaine une grande importance doit être attachée à tout ce qui est en sous-sol, en assurant toujours les intercommunications indispensables. La mise à l'abri doit être pratiquement réalisée en temps de paix. Elle ne s'exécute qu'au moment où le danger se précise, en d'autres termes, au moment de l'alerte. Cette mesure doit pouvoir être appliquée à tous ceux qui n'ont pas pu quitter la ville avant l'attaque aérienne et en particulier à tous ceux formant la population dite active, c'est-à-dire intervenant dans la défense.

* * *

La dispersion et la mise à l'abri étant considérées comme acquises, il faut prévoir l'application de mesures curatives visant non plus à limiter le mal mais à s'efforcer de le réparer. Ces mesures de défense comportent :

- la lutte entre l'usure — sous toutes ses formes — due au fait de l'ennemi aérien, en assurant sur le territoire national une activité suffisamment régulière dans le domaine industriel pour reconstituer instantanément les ressources nécessaires à l'effort de guerre. Malgré les précautions prises, il y aura toujours des destructions à compenser, des incendies à éteindre, des locaux, des voies publiques à déblayer, des victimes à relever, transporter et soigner, des zones à désinfecter.
- le maintien de l'ordre intérieur menacé par la peur ou la panique, les défaillances individuelles ou collectives, la fuite ou l'exode, les abandons de postes ou les appels au désordre. C'est aux autorités civiles restées sur place, s'appuyant le cas échéant sur les formations militaires territoriales, qu'il incombera de « remonter » le moral et de fortifier l'esprit civique de leurs administrés.

La réalisation d'une défense passive efficace exige un travail long et persévérant dès le temps de paix, des études techniques faisant état de tous les renseignements recueillis sur tous les points du globe et une mobilisation organisée avec le même soin qu'une mobilisation militaire, tant en ce qui concerne l'organisation même, que l'affectation du personnel et la réunion du matériel. La défense passive moderne dépasse le cadre humanitaire autrefois envisagé ; elle est devenue une question de défense nationale. C'est pourquoi nous n'avons pas hésité, dans cet article liminaire — avec peut-être de brusques raccourcis qui obligent le lecteur à « rétablir les raisons intermédiaires » — à en faire une des tâches essentielles — et combien lourde — des organes chargés de la préparation à la guerre.

(A suivre.)

Major PIERRE-E. DÉNÉRÉAZ